

ZONE EURO : LE RESSERREMENT DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE PROVOQUE UNE BAISSSE HISTORIQUE DE LA DEMANDE DE PRÊTS BANCAIRES

Déjà perceptibles au quatrième trimestre 2022, les effets du resserrement de la politique monétaire sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro se sont très sensiblement intensifiés au premier trimestre 2023.

L'impulsion du crédit au secteur privé est négative depuis février 2023, pour la première fois depuis 2014, abstraction faite de 2021 (contrecoup des mesures de soutien et des prêts Covid). L'impulsion du crédit aux sociétés non financières, quoiqu'en forte baisse, reste pour l'heure positive tandis que l'impulsion du crédit au ménages, négative depuis novembre 2022, décroît encore.

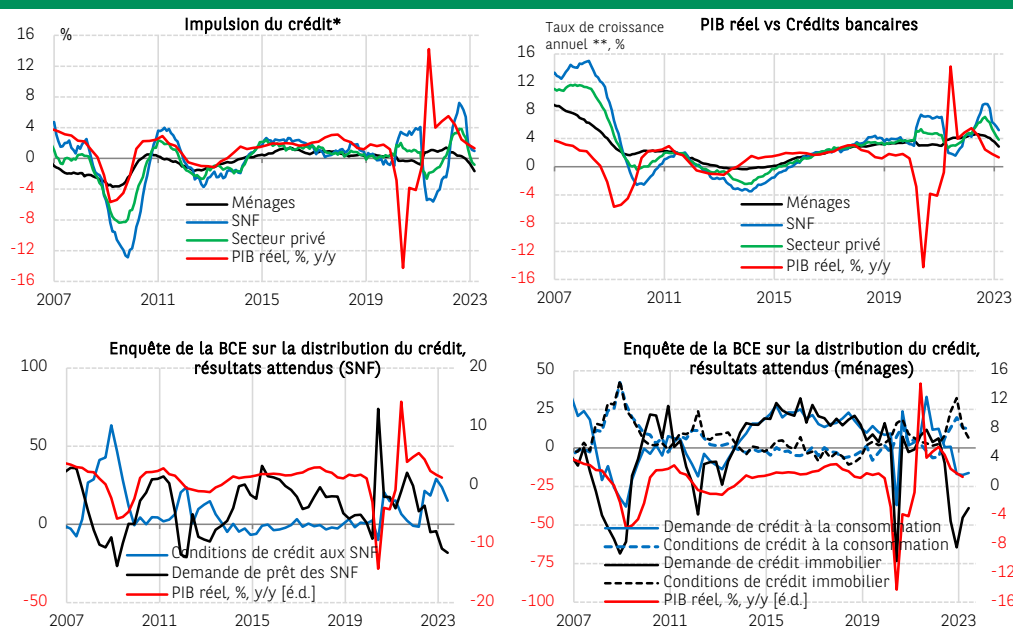
La variation en glissement annuel de l'encours des prêts au secteur privé a quasiment diminué de moitié entre septembre 2022 (+7,1%) et mars 2023 (+3,8%). Partant d'un rythme beaucoup plus soutenu (+8,9%), les prêts aux sociétés non financières conservaient un rythme de croissance (+5,2% en mars) supérieur à celui des prêts aux ménages (+2,9% en mars contre +4,6% en mai 2022, point récent le plus élevé). Ces évolutions devraient contribuer à la résorption de l'inflation dès l'été 2023 (+7,0% en avril), au prix d'un freinage appuyé de l'activité au cours des prochains mois (croissance du PIB attendue de +0,6% en 2023 après +3,5% en 2022). Les banques interrogées entre le 22 mars et le 6 avril 2023 font état d'un durcissement particulièrement prononcé des critères d'octroi des prêts aux entreprises au premier trimestre 2023, inédit depuis la crise des dettes souveraines en 2011. Les principaux facteurs avancés sont les perspectives économiques et la situation individuelle des entreprises. Les banques ont également indiqué un resserrement substantiel des critères d'octroi des prêts à l'habitat, justifié par la hausse du risque perçu. Le crédit à la consommation se singularise par un durcissement plus modéré.

La hausse brutale des coûts de financement provoquée par le resserrement de la politique monétaire et la baisse des dépenses d'investissement ont entraîné le plus fort recul de la demande de financement des entreprises enregistré depuis la crise de 2008, repli bien supérieur aux anticipations du quatrième trimestre 2022. La demande de prêts à l'habitat a pâti de la faiblesse de la confiance des ménages et, surtout, de la hausse des taux d'emprunt. Sa contraction fut voisine de celle constatée au quatrième trimestre 2022 qui était déjà la plus marquée depuis le commencement de l'enquête (2003). En comparaison, la baisse de la demande de prêts à la consommation apparaît limitée.

Pour le deuxième trimestre 2023, les banques envisagent une poursuite du resserrement des critères d'octroi des prêts aux entreprises et à l'habitat, à des rythmes toutefois plus modérés qu'au premier trimestre alors que nous entrevoyons la fin du resserrement de la politique monétaire durant l'été. Les prêts à la consommation devraient, quant à eux, voir leurs critères se durcir au même rythme – plutôt contenu – qu'au premier trimestre. Dans le même temps, les banques anticipent des baisses moins prononcées de la demande, tant de la part des entreprises que de celle des ménages.

Laurent Quignon

IMPULSION DU CRÉDIT DANS LA ZONE EURO



* L'impulsion du crédit est mesurée comme la variation annuelle du taux de croissance annuel des prêts des IFM. ** corrigés des titrisations.

SOURCES : BCE, ÉTUDE DE LA BCE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT, CALCULS BNP PARIBAS

